

La Charente est un fleuve au rythme généralement lent, qui prend sa source à une altitude de 310 m en amont du village de Chéronnac, dans le département de la Haute-Vienne (87). Le débit moyen sur une année est de 30 m<sup>3</sup>/s à Vindelle, tandis que celui d'une crue revenant tous les deux ans est de 210 m<sup>3</sup>/s et celui d'une crue décennale est de 390 m<sup>3</sup>/s. Lors de la crue de 1982, le débit relevé était 640 m<sup>3</sup>/s.

Elle se jette dans l'océan atlantique en Charente Maritime au niveau de la commune de Port-des-Barques, en aval de Rochefort.

Le fleuve court sur 360 km de longueur dont :

- 100 km en Charente Maritime
- 200 km en Charente
- 55 km en Vienne
- 5 km en Haute-Vienne

En Charente, le tronçon domanial du fleuve, propriété du Département depuis le 10 janvier 2007, s'étend sur 93 km de Montignac Charente à Port du Lys en aval de Cognac. Ce tronçon était navigable jusqu'au début du XXe siècle.

Aujourd'hui, seul le secteur de l'aval d'Angoulême est aménagé pour permettre la navigation.



SUPER, PAPI, CETTE BALADE  
AU BORD DU FLEUVE !

TU SAIS QU'IL Y A PEU DE  
TEMPS C'ÉTAIT MON LIEU...



D'AILLEURS, VOICI JUSTEMENT  
MES ANCIENS COLLÈGUES  
SUR LA BARGE LÀ-BAS !



.. DE TRAVAIL



SALUT LES GARS !  
COMMENT ÇA VA ?

ÇA VA, ÇA VA !



LA RETRAITE A L'AIR DE  
TE RÉUSSIR, DIS-DONC !



JE PROFITE DES  
PETITS...OÙ SONT  
LES AUTRES ?

À L'ATELIER



ON VA PASSER LES  
VOIR EN RENTRANT,  
VENEZ LES ENFANTS



**Le Département est en charge de l'entretien et de la gestion du fleuve dans ses composantes hydrauliques, patrimoniales, environnementales et touristiques.**

**Les missions du Service Fleuve Charente consistent à :**

- **Maintenir la navigation et le libre écoulement des eaux**
- **Entretenir les ouvrages et la végétation rivulaire (ripisylve)**
- **Favoriser la biodiversité**
- **Soutenir le développement touristique du fleuve**

**Sous la conduite de Jean-François GRACIA, Chef du Service Fleuve Charente, l'équipe est ainsi organisée :**

- **1 responsable d'exploitation**
- **3 unités d'intervention pour les travaux d'entretien des berges et du lit**
- **1 unité « serrurerie-chaudronnerie et mécanique » chargée de la maintenance du matériel roulant et flottant ainsi que des ouvrages hydrauliques**
- **du personnel de soutien à l'entretien du fleuve**
- **1 cellule d'étude en capacité de mener des projets et de conduire des opérations de réalisation**







**Le centre d'exploitation se situe au 310 rue de basseau à Angoulême.  
Il comprend les ateliers et les locaux d'accueil du personnel.**

**Le service dispose de matériel roulant :**

- véhicules de service
- matériel de débardage (poids lourds 4 X 4)

**et de matériel flottant :**

- barges plates et embarcations légères
- faucardeurs
- dévaseur
- barge polyvalente (équipée d'une grue)
- drague aspiratrice





SALUT STÉPHANE

LES ENFANTS..



..DITES BONJOUR À STÉPHANE, C'EST LUI QUI ORGANISE LE TRAVAIL SUR LE TERRAIN



NOUS PRÉPARONS LA SAISON ESTIVALE, IL FAUT REVOIR LE BALISAGE ET LES PANNEAUX DE SIGNALISATION -REGARDEZ, C'EST DANS LE CAMION

VOUS AVEZ VU LES PÉNICHES À QUAI CE MATIN, LES ENFANTS ? BIENTÔT LES TOURISTES SERONT LÀ, IL FAUT QUE LE FLEUVE SOIT PRÊT !



IL SERA PRÊT ! NOUS AVONS PRATIQUEMENT TERMINÉ L'ENTRETIEN DES ÉCLUSES ET NOUS COMMENÇONS BIENTÔT À FAIRE CELUI DES ESPACES VERTS ...

ESPACES VERTS..?



OUI, TOUT CE QUI ENTOURE LES ÉCLUSES, ARBRES, PELOUSES, MASSIFS DE FLEURS ETC...

SAVEZ-VOUS LES ENFANTS QU'AVANT LA NAVIGATION TOURISTIQUE IL Y AVAIT UN TRAFIC FLUVIAL DIFFÉRENT SUR LA CHARENTE, VOUS N'AVEZ PAS IDÉE ! VENEZ ..



..JE VAIS VOUS MONTRER ÇA !



**La Charente, déjà navigable à l'âge de fer, permettait le transport du sel.**

**De nombreux travaux tels que la construction de ponts, d'écluses, de barrages, de chemins de halage, de quais, ... étendirent cette navigation jusqu'à Cognac au Xe siècle, puis jusqu'à Angoulême au XVe siècle.**

**La navigation connu un développement important au XVIIIe et XIXe siècle avec, notamment, le commerce du cognac.**

**A la fin du XIXe siècle, l'arrivée du chemin de fer signa le déclin de l'activité des gabares utilisées pour le transport des marchandises.**

**Le fleuve est, depuis le décret du 28 décembre 1926, déclassé de la nomenclature des voies navigables, mais la navigation de plaisance est toujours présente à l'aval d'Angoulême.**



OÙ SOMMES-NOUS PAPI ?

DANS CE GRAND BÂTIMENT, NOUS CONSERVONS TOUTES LES ARCHIVES DE LA CHARENTE

BONJOUR MADAME, JE SUIS À LA RECHERCHE DE DOCUMENTS SUR LA NAVIGATION FLUVIALE



MURIELLE VA POUVOIR VOUS RENSEIGNER



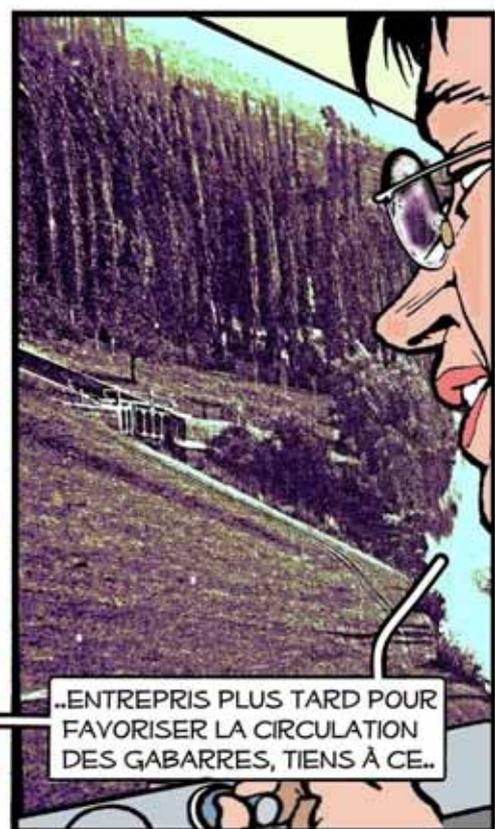
C'EST UN SUJET PASSIONNANT ! NOUS AVONS DES CROQUIS ET DES CARTES POSTALES...



DÈS LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE, LA CHARENTE A ÉTÉ UTILISÉE POUR TRANSPORTER TOUTES SORTES DE MARCHANDISES JUSQU'À LA MER...



LES PONTS, LES ÉCLUSES ET TOUT L'AMÉNAGEMENT DU FLEUVE A ÉTÉ...



..ENTREPRIS PLUS TARD POUR FAVORISER LA CIRCULATION DES GABARRES, TIENS À CE..



..PROPOS : ET SI VOUS EMMENIEZ LES ENFANTS À SAINT-SIMON, SON MUSÉE EST FORT INTÉRESSANT À CE SUJET



MERCI POUR TOUTES CES INFORMATIONS



PROMIS LES ENFANTS ! DÈS DEMAIN JE VOUS EMMÈNE À SAINT-SIMON, VOUS VERREZ, ÇA VAUT LE DÉTOUR ..!

**SAINT-SIMON, situé à mi-chemin d'Angoulême et de Cognac, sur la rive droite du fleuve, autour de son église romane du XIIe siècle, étage harmonieusement ses maisons, ses ruelles et ses quais vers le sud.**

**Implanté au milieu des terres, SAINT-SIMON fut paradoxalement un important vivier de marins, halte privilégiée des gabarriers et un lieu de construction et de réparation des gabarres, bateaux à fond plat transportant le cognac, le sel, les canons.**

**Aux XVIe et XVIIe siècles, de nombreux charpentiers-calfats y demeurent et pratiquent leur art, la construction de bateaux, perpétuant un savoir-faire vieux de plusieurs siècles.**

**Au début du XXe siècle, SAINT-SIMON, déjà très actif, devient le centre de construction de gabarres le plus important de tout le fleuve.**





**SAINT-SIMON**  
VILLAGE GABARIER

...NOUS AVONS REGROUPE DES VESTIGES DE LA NAVIGATION SUR LE FLEUVE, JUSQU'AU DÉBUT DU XX<sup>È</sup> SIÈCLE, C'ÉTAIT UN MOYEN DE TRANSPORT TRÈS UTILE



SUR CES DRÔLES DE BATEAUX

.. CE SONT DES GABARRES, CERTAINES ONT ÉTÉ CONSTRUITES ICI À SAINT-SIMON



IL Y AVAIT UN CHANTIER NAVAL SUR LES BORDS DU FLEUVE, JE VAIS VOUS MONTRER

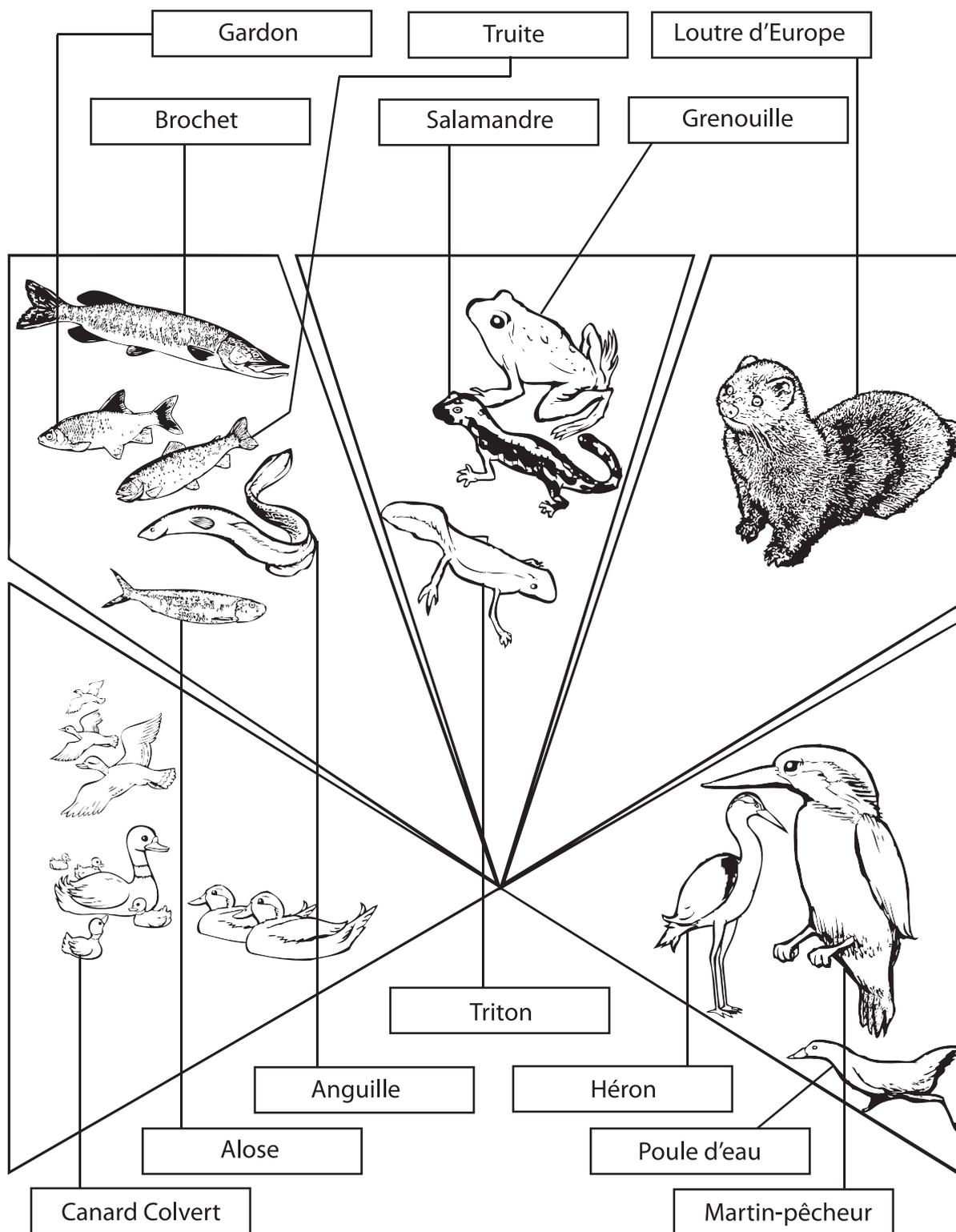


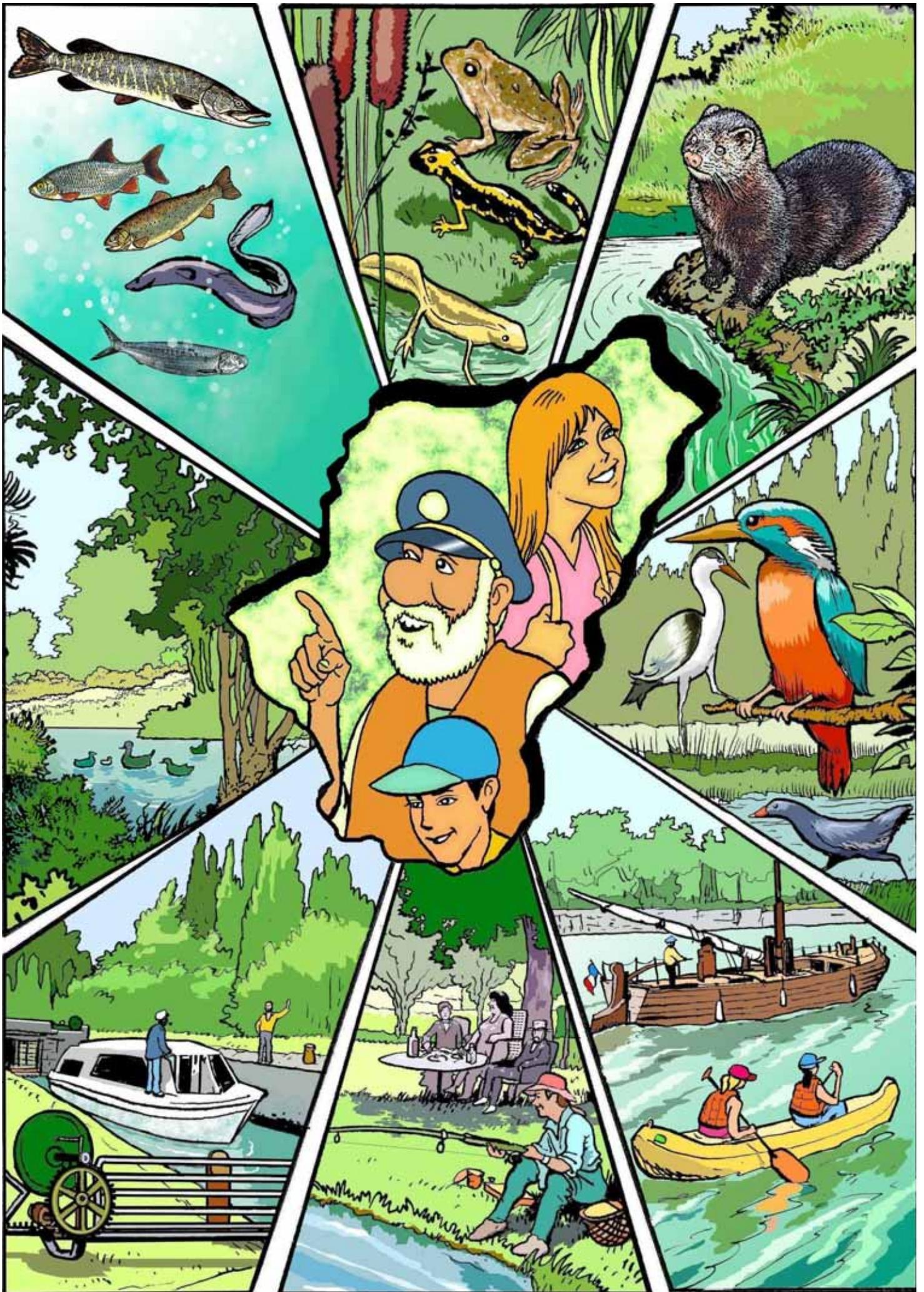
REGARDEZ CES DESSINS GRAYÉS SUR LE MUR, CE SONT DES PLANS DE GABARRES

CETTE GABARRE A ÉTÉ CONSTRUITE D'APRÈS LES PLANS DE L'ÉPOQUE ET ELLE FAIT PARTIE DU CIRCUIT DE DÉCOUVERTE DE SAINT-SIMON



HÉ, BASTIEN, REGARDE : C'EST PAS BEAU TOUT ÇA ?





**Le traitement des berges s'effectue à partir du lit mineur à l'aide de barges adaptées. Ce procédé permet une action plus fine sur la végétation rivulaire.**

**Cette méthode douce d'entretien raisonné contribue à favoriser la biodiversité et peut conduire à laisser certains secteurs à l'état naturel (sans intervention humaine).**

**Afin de préserver la biodiversité, le service mène des campagnes de régulation d'espèces envahissantes originaires d'Amérique du Sud telles que les ragondins ou la jussie.**



REGARDE PAPI, TES ANCIENS  
COLLÈGUES SONT LÀ !

ILS SONT EN TRAIN DE FAIRE  
DE L'ENTRETIEN COURANT  
DEPUIS LE LIT DU FLEUVE..



IL FAUT ENTREtenir SANS  
BOULEVERSER LES ÉQUILIBRES

ON PRIVILÉGE L'ENTRETIEN DOUX  
AVEC DU MATÉRIEL LÉGER ...



MAIS CERTAINES ZONES SONT  
LAISSÉES À L'ÉTAT NATUREL



EN REVANCHE, IL FAUT LUTTER CONTRE LES  
ESPÈCES NUISIBLES COMME LE RAGONDIN  
QUI DÉTRUIT LES BERGES



NOUS MENONS AUSSI UNE  
CAMPAGNE D'ARRACHAGE  
DE LA JUSSIE, UNE PLANTE  
EXOTIQUE ENVAHISSANTE  
QUI SE DÉVELOPPE L'ÉTÉ



...EH OUI LES ENFANTS, TOUT AU LONG DE  
L'ANNÉE, L'ENTRETIEN DU FLEUVE N'EST..



..PAS UNE MINCE AFFAIRE !

**Le domaine public fluvial compte :**

- 93 km de cours d'eau principal, 400 km de berges
- 26 retenues principales, 19 écluses en service
- 9 barrages automatisés

**Le service en charge de l'entretien de ce vaste patrimoine mène des missions évoluant avec les saisons.**

**Printemps / été :**

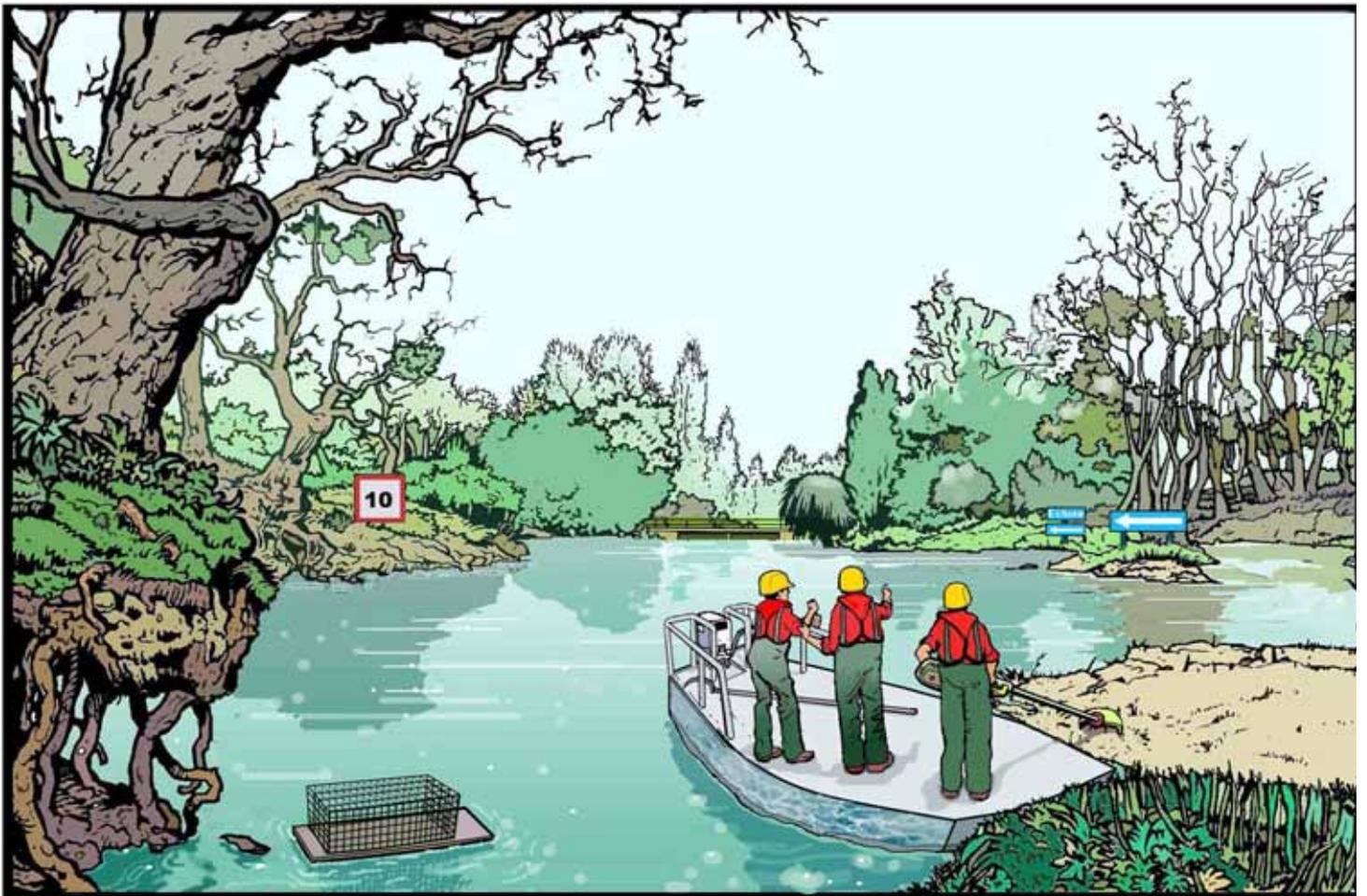
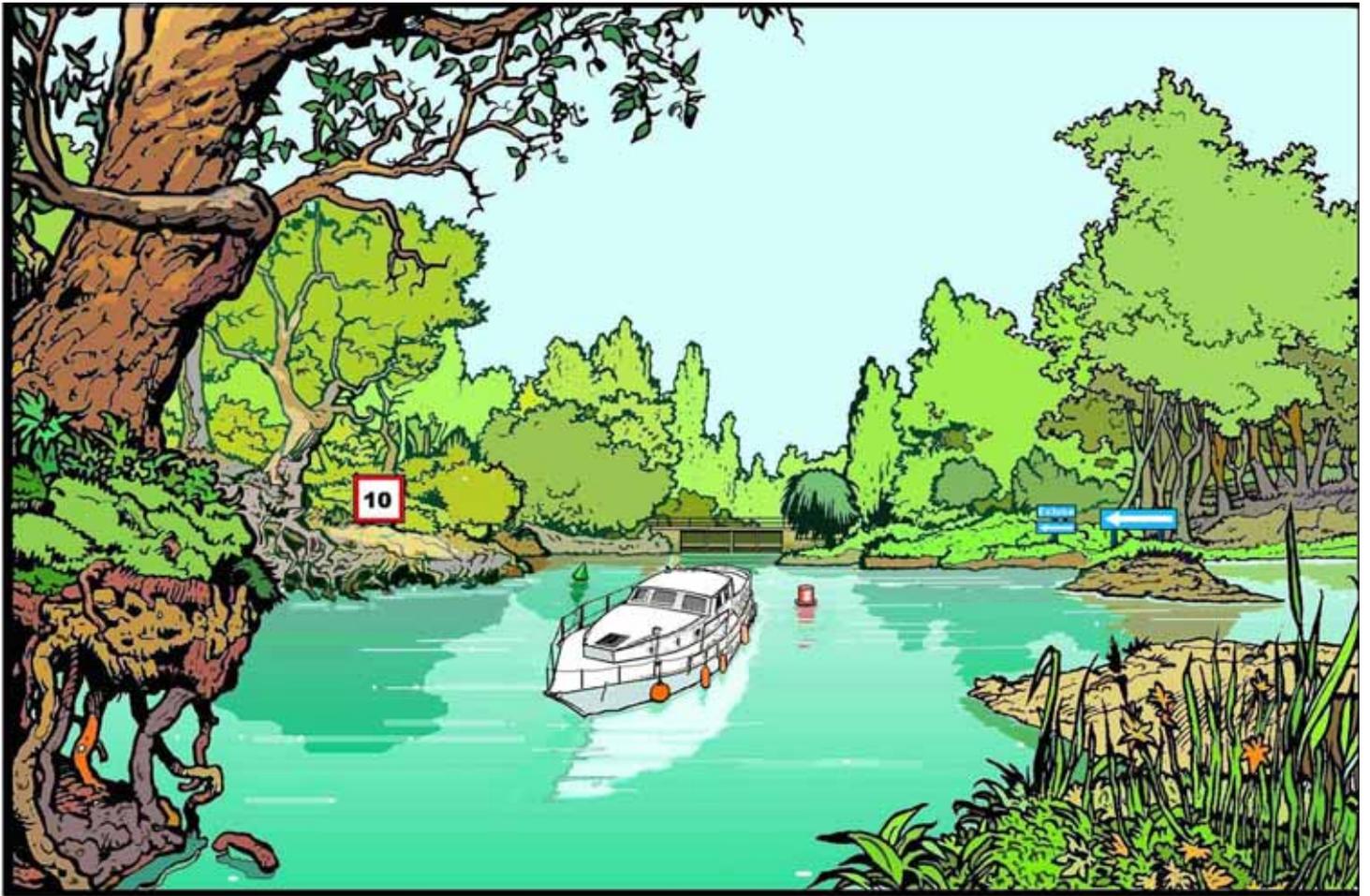
- Mise en place de la signalisation fluviale, maintenance des écluses, entretien des espaces verts, recensement et arrachage de la jussie, faucardage de plans d'eau

**Automne / hiver :**

- Entretien de la végétation rivulaire, restauration de berges, plantations, régulation des populations de ragondins, dragage du chenal de navigation, dévasage

**Et tout au long de l'année :**

- Gestion et maintenance des barrages automatisés
- Entretien général du matériel



**Les barrages automatisés ont été implantés sur le fleuve afin de maintenir les niveaux d'eau et réguler les crues les plus courantes.**

**Leur télégestion est effectuée depuis le poste de commande situé au 44 rue de l' Arsenal à Angoulême.**

**Par ailleurs, le service gère l'occupation du domaine public fluvial par le biais d'arrêtés d'autorisation d'occupation temporaire (AOT).**

**Il délivre également les licences de pêche et de chasse au gibier d'eau sur le domaine public fluvial.**

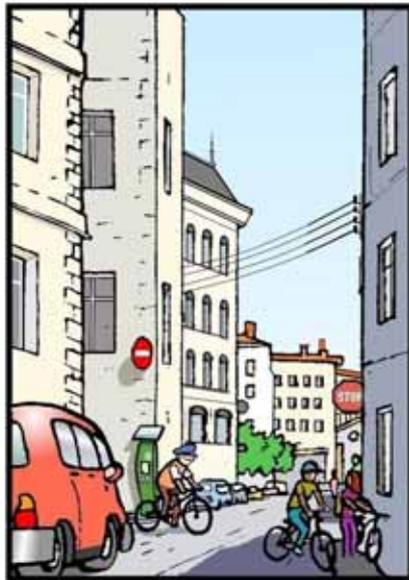
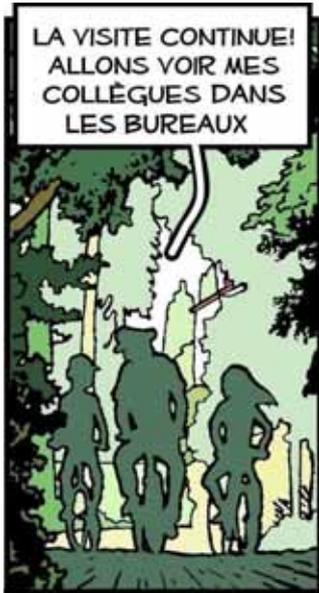
**Les compétences du Département :**

- **Police de la conservation**
- **Entretien et gestion du fleuve**

**Les compétences de l'Etat:**

- **Police de la navigation**
- **Prévention des inondations**
- **Police de l'eau**





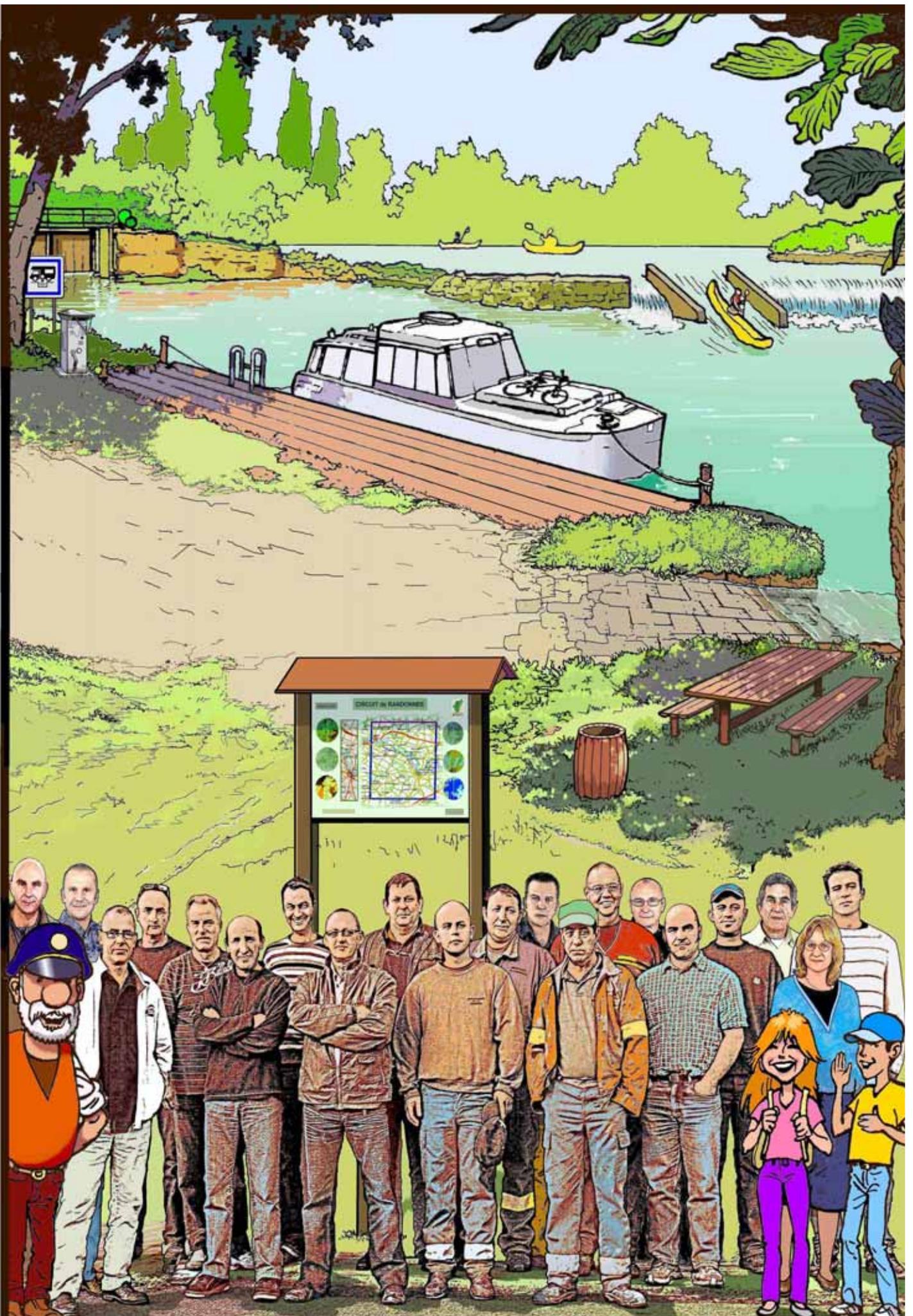
**Un grand projet pour le fleuve Charente :**

**Valoriser le tourisme fluvial tout en préservant le milieu naturel.**

**A l'initiative du Département de la Charente, des groupes de réflexion composés d'élus, des responsables associatifs et de représentants du secteur économique, ont été constitués pour définir un programme pluri-annuel.**

**Quelques exemples d'actions envisagées dans ce cadre :**

- développer les activités nautiques dans le respect des contraintes environnementales**
- veiller à préserver la qualité des eaux pour la baignade en particulier**
- aménager des passes à poissons à l'occasion de la reconstruction des retenues afin de faciliter la remontée des poissons migrateurs**
- faciliter la randonnée nautique en équipant les barrages de passes à canoë**
- améliorer la signalisation pour le confort des plaisanciers**
- mettre à niveau l'équipement des haltes (bornes pour les eaux usées, eau potable, informations et autres services)**
- mettre en conformité et en cohérence les divers circuits de découverte et les boucles vélos à partir des aires de stationnement des embarcations de plaisance**
- créer une liaison verte continue d'Angoulême à Cognac**



Cette bande dessinée met en scène, d'une façon originale, les agents du Service du fleuve Charente exerçant leurs activités.

Grâce aux partenariats avec la DDE, les fédérations de chasse et de pêche et l'association St-Simon Village Gabarier, elle évoque la faune, la flore ainsi que les activités d'antan développées sur le fleuve.

Les planches ont été dessinées par Fawzi BAGHDADLI.



Département de la Charente  
Service du fleuve Charente  
44 rue de l'Arsenal -16000 Angoulême  
Tél. : 05 45 22 80 92

